Ecole maternelle Hélène Boucher 2, rue du château d'eau 31770 COLOMIERS

# PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

#### Jeudi 5 novembre 2020

Présents:

Enseignantes: Mme FERFAR, Mme D'ARAUJO, Mme MASSARELLI, Mme ROUSSELLE, Mme SEVIN, Mme

VINCENT

Parents élus : Mme CASSERAT, M.MOREAU, Mme LABBE, M RATNAYAKE

Représentant mairie de Colomiers : Mme BOUBIDI

Directrice ALAE: Mme DUCHEMIN

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Mme LACOURTHIADE (excusée)

**OUVERTURE DE SEANCE: 17:35** 

# 1/Présentation des membres du nouveau conseil d'école, bilan des élections des représentants des parents d'élèves et nouvelles modalités de vote pour 2021.

<u>Règlement du conseil d'école</u>: Constitué pour une année, il siège valablement jusqu'à renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il vote le règlement intérieur de l'école, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la communauté scolaire.

<u>Bilan des élections des représentants des parents d'élèves</u>: La participation des votants est de 51,35%. 133 votants, 32 bulletins blancs ou nuls, 101 suffrages exprimés.

Modalités de vote pour les prochaines élections : La directrice de l'école propose que le vote des élections des parents d'élèves en 2021 se fasse uniquement par pli porté.

Vote : adopté à l'unanimité

#### 2/ Vie scolaire:

Les effectifs : 148 élèves répartis en 6 classes de la façon suivante : 2 classes de P.S : 23 et 24 élèves

2 classes de M.S : 25 et 26 élèves

2 classes de GS à 25

Un effectif à l'équilibre depuis la rentrée entre les radiations et les nouvelles inscriptions.

Organisation des classes et ATSEMS: 2 classes par niveau. 1 ATSEM par classe en PS et MS et 1
ATSEM pour les deux classes de GS.

Les ATSEMS de l'école ne sont pas affectées à une classe mais à l'école. Elles commencent l'année sur une classe et changent au cours de l'année scolaire. Les choix sont faits en concertation entre les ATSEMS et les enseignantes. Cette organisation est choisie par l'école en considérant que les élèves de grande section sont plus autonomes. Néanmoins, elle est choisie par défaut. En cas d'absence d'1 ATSEM (absence de 5 jours ou moins) ou dans le cadre de leurs formations, les ATSEMS ne sont pas remplacées. Ce sont alors 4 ATSEMS qui sont disponibles pour 6 classes. Ces cas mettent à mal toute l'organisation de l'école.

Les formations ATSEMs sont planifiées sur l'année mais le planning ne dépend pas directement de la Mairie. Le remplacement des ATSEMs par un pool de remplaçantes paraît compliqué à mettre en œuvre. Le planning des formations est communiqué aux écoles en début d'année. La mairie confirme que la mise en place d'un pool d'ATSEMs volantes n'est pas un projet sur la table. Le surcoût est un frein.

Les parents d'élèves envisagent une action commune aux différentes structures de la ville. Ils attendent une

réponse avant le prochain conseil d'école. La Mairie s'y engage. La réduction d'une ATSEM par école date de 2015.L'accueil d'enfants handicapés, l'obligation scolaire à 3 ans ont amené plus de sollicitation des ATSEMs sur les « accidents pipi ».

## Effectifs et organisation ALAE :

Baisse d'effectifs depuis l'année dernière

Matin, petit effectif 20

Midi, 120 enfants, les effectifs montent progressivement vers 130. Fonctionnement en 2 services 67 et 54 enfants. Premier service, petites sections et moyens qui ont besoin de se reposer, de se retrouver en petit groupe. Deuxième service, grandes sections et moyens qui restent.

Soir 100 dépassé mais baisse très sensible à partir de 18h (une 10aine)

8 animateurs le midi avec 2 ATSEMs sur repas et 3 sur dortoir

7 animateurs le soir et 2 ATSEMs pour le goûter

Taux encadrement : un animateur pour 14 (en centre de loisirs 1 pour 10) (modifié il y a 7 ans, avant un animateur pour 8)

L'équipe est complète.

La nouvelle organisation avec les parents qui ne rentrent pas dans les locaux semble apaiser les enfants. De même que le faible effectif sur l'ALAE du matin. Par contre, cette arrivée sans les parents est compliquée en MS dans les préfas. De plus, la suppression de la sieste MS est difficile avec des enfants qui écoutent moins bien et s'endorment sur la table.

# Présentation de l'équipe de circonscription et du RASED :

Mme LACOURTHIADE inspectrice de l'éducation nationale

Mme FLAVIER et Mme JEAN conseillères pédagogiques

M. DELBERT: Référent informatique

Mme MAIGNE-CHENU : référente de scolarité.

Mme CARCENAC: psychologue Education Nationale

Mme BARITAUD-maîtresse G : chargée de l'aide spécialisée à dominante rééducative. Elle travaille sur la prévention et le repérage des difficultés de comportement. Elle va intervenir en priorité auprès des élèves de grande section.

Cette année, il n'y a plus de visites médicales en Grande Section.

# A.P.C: activités pédagogiques complémentaires 2020-2021:

Les APC ont lieu les lundis et mardis de 11h30 à 12h10 pour les MS et GS. Les MS participant aux APC mangent au 2ème service.

#### **APC Grande Section**

En période 1 (septembre et octobre), chaque enfant a pu bénéficier de 1 séance d'APC Contenu : maîtrise du langage dans toutes ses dimensions

- l'oral:s'exprimer de façon compréhensible, décrire une image, mettre en ordre chronologique des images et y mettre du sens en racontant l'histoire associée.
- Certains groupes ont travaillé sur : poser une question et traiter l'information obtenue

En période 2 (novembre/décembre), certains enfants auront des séances spécifiques sur les compétences suivantes : reconnaissance des lettres de l'alphabet en capitales, se repérer dans un mot, une phrase, avoir un geste graphique efficace et fluide, utiliser les nombres et quantités jusque 6 (lire, dénombrer, réaliser une collection, se servir d'un référent)

<u>puis chaque enfant sera repris en petit groupe autour de :</u> travail autour des albums et personnages en cours (caractériser, trier les personnages, raconter une histoire).

explorer le monde (utiliser un modèle de construction) avec les cubes union

#### **APC Moyenne Section**

En Période 1, l'ensemble des élèves par groupe de 4 élèves dans chaque classe ont bénéficié des APC, uniquement des élèves mangeant au 2ème service.

# Compétences travaillées :

- Pratiquer divers usages du langage oral, être plus à l'aise pour s'exprimer
- Reconnaître son prénom, son initiale et quelques lettres
- Manipuler les petits nombres de 1 à 3 ou 4

La même organisation sera reprise pour la période 2, avec des groupes de 4 enfants qui ont besoin de consolider et de poursuivre ces mêmes compétences.

# - Projets pédagogiques et sorties prévues :

En 1ère période les classes de moyenne et de petite sections ont pu assister à un spectacle à l'école. (En lien avec l'Axe 3 du projet d'école : créer et partager une culture commune)

Pour les moyens : « Le secret du jardin de Clément » de la compagnie planète mômes. Histoire portant sur les saisons et le jardin (potager et petites bêtes)

Pour les petits : « Hiskiwiwi au pays des comptines » Deux conteuses qui racontent une histoire agrémentée de chansons, dont des classiques de la petite enfance. Le spectacle se termine par une ronde avec les enfants.

Les spectacles ont été offerts par la coopérative scolaire.

En lien avec l'axe 2 du projet d'école : Compréhension et respect du rôle de chacun

- 1) création du trombinoscope des adultes de l'école par les MS à destination des PS et GS. En temps ordinaire, les élèves de moyenne section se rendent dans les classes pour présenter le trombinoscope. Le protocole sanitaire nous l'interdisant, nous le mettrons en œuvre dès que possible.
- 2) élaboration des règles de vie de la cour de récréation par les GS et présentation dans chaque classe (deux fois) avant affichage.

La séance de cinéma offerte par la coopérative scolaire à Noël à tous les enfants de l'école est pour le moment maintenue. 3 classes assisteront à la séance le jeudi 17 décembre et 3 autres classes le vendredi 18 décembre. La grande salle n'étant pas disponible pour accueillir tous les enfants en même temps.

### Projets ALAE :

Projets PEDT mis en place sur une année civile. A cause du confinement 1, les projets ont été stoppés et repris en septembre. On a pu profiter de ludisciences avec petites expériences pour les GS. Un autre groupe a pu faire des parcours le vendredi. Il y a eu aussi de la sophrologie les vendredis midis pour les MS. Tout se complique avec le nouveau protocole. Il reste 4 créneaux de ludisciences à organiser plutôt pour les MS. Les parcours sont en suspens.

Les animateurs voulaient travailler sur les Legos (fabrication d'un bonhomme lego par classe à la taille des enfants) cette année mais le protocole a freiné les projets. A relancer dès que possible.

## 3/ Santé: procédure et point COVID (protocole sanitaire)

- Temps scolaire: Conformément aux recommandations du protocole sanitaire du mois de novembre 2020, les brassages entre élèves sont évités par groupe de niveau. Ainsi, pour le matériel commun à toutes les classes, entre autre le matériel de motricité, nous avons adapté son utilisation par niveau. Par exemple, un seul niveau peut faire un parcours de motricité au cours d'une même journée. De même pour les récréations. Les Petits et les Moyens sortent en même temps mais se partagent la cour de récréation et les grands sortent dans un deuxième temps. Pour permettre ce roulement, le temps de récréation a été un peu raccourci.
- <u>Temps ALAE</u>: Parti pris de ne pas modifier le fonctionnement du midi. Pour le soir et le matin, les enfants sont dans des lieux attribués par niveau.
- Procédure: Si l'élève est cas contact: la famille prévient l'école et son médecin traitant; l'enfant reste à la maison 7 jours.

Si l'élève est positif : la famille prévient l'école. La directrice prévient le DASEN par le biais de

l'IEN, qui prend contact avec l'ARS. La directrice informe toutes les familles de la situation. Les autres élèves ne sont pas considérés comme cas contact à risque.

Si un élève présente des symptômes à l'école, l'élève est isolé, la famille est prévenue et doit venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais.

La procédure est la même sur le temps ALAE. Si cas à isoler, ce sera à l'infirmerie de l'ALAE. Les entrées et sorties à la cantine sont séparées selon les niveaux. On essaie de profiter des espaces extérieurs. Quand le temps ne le permettra plus des espaces intérieurs seront attribués.

Le retour sur le changement de mobilier de la cantine est très positif. Les enfants restent assis, les grands restent autonomes avec le marche pied. Avec le nouveau protocole, les adultes ne mangent plus à la même table que les enfants et les enfants ne peuvent plus se lever pour aller chercher pain ou eau.

Déchets ? Retour des animateurs qui trouvent que cette année les repas semblent moins gras et de meilleure qualité. Les retours des enfants ne sont pas disponibles. Pas d'information sur les déchets.

## 4/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental.

Il est ajouté pour cette année dans le paragraphe « interdits » l'interdiction de l'usage des téléphones portables dans l'enceinte de l'école. (intérieur et extérieur)

Le nouveau règlement intérieur sera distribué aux familles afin que ces dernières puissent en prendre connaissance et le signer.

Vote: 11 pour, 1 abstention, 0 contre

## 5/ Sécurité

Tous les exercices de sécurité (incendie et PPMS) sont réalisés de façon conjointe entre l'école maternelle et l'élémentaire.

Le premier exercice incendie s'est déroulé le jeudi 24 septembre en présence de parents élus et du personnel mairie.

L'évacuation s'est bien déroulée et le comptage a pu être effectué sans difficulté.

Le signal a été entendu par tous excepté dans le préfabriqué orange malgré un déclenchement du signal dans le préfabriqué voisin. Une commission sécurité a eu lieu le 5 octobre.

La commission sécurité a confirmé qu'il n'y avait pas de problème à ce que les deux préfas n'entendent pas systématiquement les signaux. Le préfa concerné par l'évacuation sort et l'autre est suffisamment loin pour être en sécurité. La commission a rendu un avis favorable sur l'école.

Le PPMS intrusion a été réalisé le 16 octobre, répondant ainsi aux demandes de l'institution.

L'exercice s'est déroulé sous forme de jeu : il s'agit de faire le jeu de la tortue et de rester silencieux. Les enfants ont bien réussi l'exercice, même les petites sections. Les consignes de sécurité, à savoir, se rendre dans la salle de confinement dans les plus brefs délais et fermer les portes à clés ont été respectées.

La question du signal de départ se pose car la corne de brume paraît imparfaite. L'idée du bouton poussoir est très coûteuse et difficile à réaliser.

Deux autres exercices, un incendie et un PPMS seront réalisés plus tard dans l'année scolaire.

L'ouverture chemin de Milassis n'est pas sécurisée. Elle est provisoire mais nous souhaiterions plus de personnel de la tranquillité publique. Il y a déjà deux personnes : une vers ALAE élémentaire et une devant l'entrée élémentaire. Il est demandé depuis plusieurs années un passage piéton devant l'entrée et une rue à sens unique pour impacter le trafic et la sécurité. Avant il y avait bien plus de places de parking et un délai entre les horaires maternelles et élémentaires.

Le premier jour avec barrières complètes ce matin a été très compliqué, les parents se garent partout en double file.La Mairie va faire remonter la situation. Le manque de passage piéton autour de l'école est

criant. Les visites de Toulouse Métropole sur les derniers années sont restées sans effets sur ce point.

# 6/ Coopérative scolaire

En septembre: 1655,36 euros

Dons: 1805 euros

Spectacle: MS 260, PS 342 TOTAL=602 euros

Adhésion OCCE 400 euros

reste actuellement : 2243 euros

# 7/ Travaux

Restructuration école :

Elle va être repensée pendant le mandat mais après l'achèvement de Simone Veil (prévu pour novembre 2021). Il y aura un état des lieux et une étude pour finaliser le projet. L'étude faite il y a quelques années (6/7 ans) n'est plus d'actualité. La communauté éducative sera consultée pour repenser l'école et ses abords.

En attendant, aucun gros travaux ne sera engagé sauf ce qui concerne la sécurité.

Le début des études et consultations n'aura pas lieu avant la fin des travaux de Simone Veil.

Marquage au sol de la cour de récréation : noté par la mairie

Problématique des températures dans le dortoir sur les mois chauds. Quid du protocole canicule? Quel est le contenu ? Comment l'appliquer ?

Le sas d'entrée a été changé.La directrice remercie la mairie.

Fin de séance à 20h22

Présidente du conseil d'école diretrice

Hélène D'ARAUJO

Secrétaire de séance Sylvie VINCENT Parent élu Mme CASSERAT